



HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035870

HAL Id: hceres-02035870

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035870>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110055936

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

Avec un grand souci d'intégration et de suivi individualisé d'étudiants issus de filières diversifiées, la mention Lettres de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (UJM) offre une formation bien construite autour d'un tronc commun et progressivement spécialisée en Lettres modernes et Lettres classiques, qui prend en compte l'acquisition nécessaire d'une bonne méthodologie et d'une solide culture générale, l'enseignement de disciplines « auxiliaires » indispensables (latin, linguistique, littérature comparée, théâtre, etc.) et des parcours différenciés en 3^e année orientant, selon le projet de l'étudiant, vers la didactique (enseignement du premier ou second degré, Français langue étrangère-FLE ou seconde) ou les métiers de la documentation.

Avis condensé

● Avis global :

Cette licence constitue une remarquable conjugaison de méthodologie universitaire et disciplinaire, de culture générale et de formation spécialisée aux exigences rigoureuses et d'enseignements préprofessionnels, fruit d'une expérience confirmée et de la mise en place de dispositifs efficaces d'aide à la réussite, au service d'une exigeante formation en Lettres modernes et Lettres classiques qui offre des parcours pertinents.

Le dossier présenté, généralement bien renseigné, révèle l'évolution d'une mention Lettres qui a pris en compte l'étude du public étudiant et de ses besoins, en partie grâce à la mise en place par la composante de structures de dialogue entre étudiants et enseignants, et plus largement grâce à une politique d'établissement d'aide à la réussite. Il se dégage donc de la demande d'habilitation un souci constant d'améliorations pédagogiques. L'ensemble s'inscrit dans une formation dont la réussite est attestée par la poursuite des études en master ou le succès des étudiants aux CAPES, grâce aux exigences de l'équipe pédagogique quant aux contenus et aux méthodes, probablement aussi grâce à l'accent mis sur l'acquisition d'une bonne maîtrise de l'oral et de l'écrit. Malgré des efforts notables d'amélioration, l'encadrement en langue vivante 1 (LV1) paraît encore insuffisant pour inciter à une mobilité internationale (point faible de toute « université de proximité »). Le souci de mutualisation des enseignements entre les deux spécialités est particulièrement remarquable.

● Points forts :

- La politique d'établissement d'aide à la réussite, particulièrement bien relayée par la composante dans cette mention où la prise en compte des besoins pédagogiques se traduit

concrètement dans le pilotage de la formation et les formes multiples de soutien aux étudiants.

- Les enseignements entre les deux spécialités sont fortement mutualisés.
 - La politique d'établissement de certification niveau C2i1 pour tous les étudiants de licence à la fin du quadriennal est un atout important.
 - Une combinaison judicieuse de cours de spécialité, d'enseignements préprofessionnels, de compétences transversales et de « culture générale ».
 - Un parcours FLE qui répond à un besoin régional spécifique.
 - L'articulation entre la licence et un large éventail de masters est cohérente.
- Points faibles :
- L'affichage des parcours possibles en L3 manque de clarté (du moins dans le dossier), ce point pouvant facilement être amendé.
 - La possibilité d'une LV2 est certes à saluer, mais pour la LV1, le volume horaire est sans doute insuffisant pour développer une mobilité internationale.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+
- Recommandations pour l'établissement :
- A partir de l'enquête sur les nouveaux entrants, serait possible et utile un repérage des nombreux étudiants de L1 « en attente », notamment d'un concours. La mention Lettres analysée ici peut d'ailleurs être pour eux une excellente préparation à la réalisation de leur projet, pourtant sans rapport avec le cursus proposé. Un tel repérage permettrait de distinguer, parmi le tiers de sortants de L1, ceux qui abandonnent réellement et ceux dont la réussite à un concours est comptabilisée, fort injustement, comme un échec de la formation universitaire.
 - Concernant les règles de la compensation, la disposition selon laquelle les jurys peuvent « racheter un étudiant au regard de son profil et de ses mérites sur l'ensemble du cursus » devrait faire l'objet de précisions, notamment dans le livret remis aux étudiants.
 - Il serait bon d'identifier et d'afficher plus clairement les quatre parcours qui, à la lecture de la maquette, paraissent finalement proposés, à savoir (pour Lettres classiques ou Lettres modernes) : « Enseignement 2nd degré », « Professorat des écoles », « Français langue étrangère » (FLE) et « Documentation » (ou « Administration » si l'option « Documentation » est destinée aux étudiants du module « PE (1^{er} degré et administration) »).
 - Il serait souhaitable que la politique d'établissement de revalorisation des langues (mise en place prévue en 2012) bénéficie à la formation dans laquelle le volume horaire alloué à la LV1 paraît insuffisant, notamment dans l'environnement socio-économique spécifique de l'Université Jean Monnet. C'est là une condition nécessaire (mais pas suffisante) au développement souhaitable de la mobilité internationale.
 - Le stage professionnel obligatoire en L3 serait sans doute mieux placé en semestre 5, ce qui pourrait permettre (si le stage en situation modifie le projet de l'étudiant) une « réorientation interne » de S5 à S6.
 - Une réflexion s'imposera sans doute à terme sur les effectifs très faibles en Lettres classiques.



1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence est assuré par un encadrement bien structuré, avec quatre professeurs référents (deux en L3), les réunions régulières de l'équipe pédagogique constituée des responsables des quatre sections CNU intervenant en principal dans la mention, enfin trois autres enseignants responsables (Langues, TICE et FLE).

Le suivi des étudiants est assuré par une enquête annuelle de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) sur les nouveaux bacheliers, la mise en place de groupes de niveaux pour les étudiants issus de bacs non généraux, des commissions paritaires bisannuelles d'évaluation des enseignements dont les conclusions font l'objet d'un bilan annuel.

La mise en place du Plan Réussite en Licence (2008) relève également d'une politique volontariste de l'établissement dont l'application est, dans cette mention, très rigoureuse. Un questionnaire peut être proposé aux étudiants, mais le degré d'utilisation (laissée à l'appréciation des enseignants) n'est pas précisé.

Un gros effort d'information est fait, par différents canaux, à destination des lycéens. Le projet en cours de présentation des études et des débouchés par des étudiants auprès des lycéens est une expérience à encourager, de même que le Guide de compétences « licences » en préparation et donc (hélas) non joint au dossier.

2 • Projet pédagogique :

Dans une région au contexte économique difficile, l'offre par l'UJM d'une palette diversifiée de diplômes répond à une forte demande sociale ; les deux spécialités de la mention en sont une illustration : si les effectifs en Lettres classiques sont faibles, la forte mutualisation des enseignements avec la spécialité Lettres modernes (des 70 % de cours communs de S1 aux parcours communs en L3) permet précisément cette diversification de l'offre. Quant au parcours FLE, il répond (depuis 1984) à un besoin spécifique dans un bassin d'emploi à forte population immigrée.

Le cursus est précisément et judicieusement construit à la suite d'une réflexion pédagogique que l'on décèle à chaque niveau de l'élaboration de la mention. La progression pédagogique est une bonne combinaison de cours de spécialité académique, d'enseignements à vocation préprofessionnelle (stages, compétences pratiques et formation théorique) et de compétences transversales (méthodologie, mais aussi « culture générale » dont l'inscription dans le cursus permet judicieusement une réorientation vers d'autres mentions).

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

La formation déploie un bel arsenal de structures d'aide à la réussite : groupes de niveau dans les enseignements qui les justifient, TD d'accompagnement à la lecture et de renforcement en orthographe, soutien en français, tutorat pour les grands débutants en latin et grec, professeurs référents dont la mission est clairement identifiée, etc. Il resterait à évaluer quantitativement le tutorat en latin et grec (nombre d'étudiants concernés, assiduité...), mais il faut souligner que l'ensemble du dispositif a évolué en fonction d'une analyse régulière des résultats obtenus et des besoins des étudiants, notamment pour la méthodologie du travail universitaire.

Le dispositif de PPP (Projet Professionnel Personnalisé) est bien adapté aux besoins des étudiants et son évaluation par les intéressés est particulièrement appréciée. Les enseignements transversaux ont été judicieusement choisis pour concilier exigence de culture générale et nécessité éventuelle de réorientation.

La présentation des « parcours » peut être plus claire (voir section « recommandations »).

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La poursuite d'études est facilitée (comme en témoigne l'enquête sur la promotion de licence 2007) par une articulation cohérente entre la licence à l'UJM et un large éventail de masters au sein du PRES Université



de Lyon, ainsi que par une modification de l'architecture du master Lettres modernes désormais mieux adaptée à la transition depuis L3.

Malgré de nombreuses aides financières, l'existence depuis 1984 d'un parcours FLE, une soixantaine de partenariats Erasmus/Socrates ou d'autres formes de relations avec des institutions étrangères, la mobilité internationale reste quantitativement faible. Il est regrettable - sans que cela soit porté au débit de l'établissement - que les moyens mis à la disposition des étudiants ne trouvent pas, dans ce type d'environnement socio-économique, une plus large utilisation. Une formation soutenue en LV pourrait améliorer ce constat (voir section « recommandations »).